

Mesures sanitaires

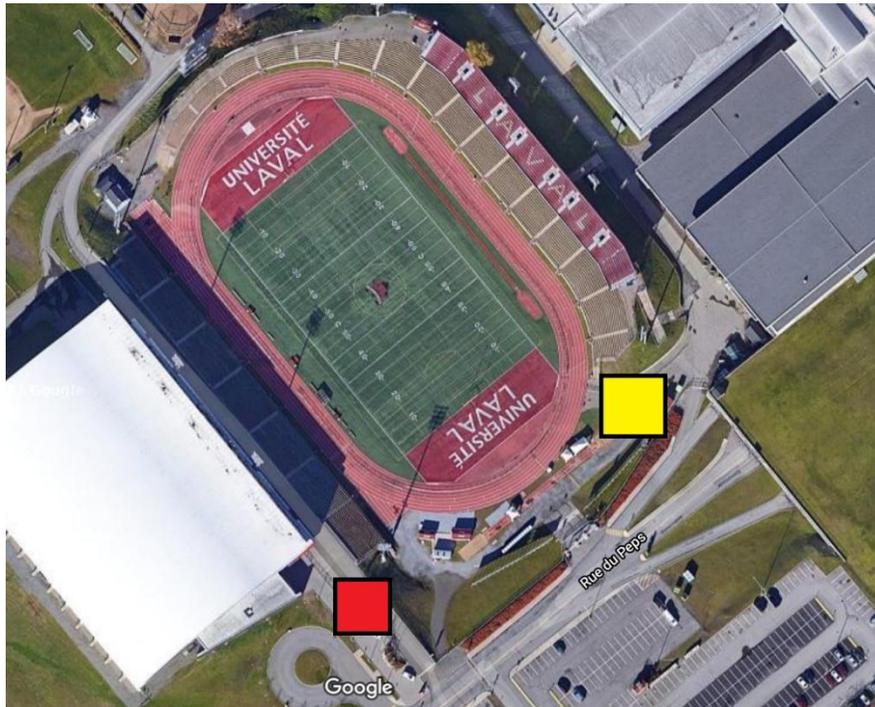


Fédération québécoise
d'athlétisme

Université Laval

PROTOCOLE D'ENTRÉE

L'entrée des athlètes ainsi que des entraîneurs s'effectue du côté du PEPS (aréna). Celui des spectateurs s'effectue du côté du stade de soccer intérieur (TÉLUS), à l'opposé de l'aréna



- Entrée spectateurs
- Entrée athlètes et entraîneurs

ATHLÈTES

Le masque de procédure doit être porté en tout temps, à l'exception lorsqu'ils débutent leur échauffement, pendant l'épreuve, le retour au calme ou lorsque l'athlète est assis dans les gradins à plus de 2 mètres d'une personne qui n'habite pas à la même résidence. De plus, les athlètes devront respecter les heures d'entrée et de sortie du stade (voir horaire – document technique) afin de se conformer au nombre limite de personnes dans les différentes zones sur le stade.



ENTRAÎNEURS

Le masque de procédure doit être porté en tout temps, à l'exception lorsqu'ils sont assis à plus de 2 mètres d'une personne dans les gradins. Les entraîneurs peuvent être dans les estrades ainsi que sur la piste.

SPECTATEURS

Le masque de procédure doit être porté en tout temps, à l'exception lorsqu'ils sont assis à plus de 2 mètres d'une personne dans les gradins.

BÉNÉVOLES

Des bénévoles s'assurent du respect des règles sanitaires. Merci de respecter les mesures ainsi que les bénévoles.

OFFICIELS

Les officiels doivent porter leur masque pour se rendre à leur poste. Une fois à leur poste respectif, ils peuvent enlever le masque de procédure.

Votre collaboration est très importante pour la bonne tenue des compétitions. Merci de respecter l'ensemble des mesures. Si vous avez des questions, vous pouvez contacter Alex Bussières (alex.bussieres@sas.ulaval.ca).

Bonne saison !

L'équipe du Club d'Athlétisme de l'Université Laval

